



Claude Bussy

Directeur Général
Fédération Nationale des Chasseurs
Association agréée au titre de la protection de l'environnement
13, rue du Général Leclerc - 92136 Issy les Moulineaux Cedex
Tél. 01 41 09 65 10 - Fax 01 41 09 65 19 -
cbussy@chasseurdefrance.com
[Facebook](#) | [Twitter](#) | www.chasseurdefrance.com

Un chasseur qui vient en France doit remplir les conditions suivantes concernant l'arme de chasse :

- 1) Justifier qu'il voyage dans un but de chasse.
- 2) Etre en possession de la Carte Européenne d'armes à feu mentionnant l'arme ou les armes qu'il va utiliser à la chasse. Cette carte permet d'attester que cette personne est le détenteur légal des armes qui y sont inscrites.
- 3) Ne détenir que trois armes de chasse de la catégorie C ou D 1° et cent cartouches par arme.

Pour pouvoir chasser, cette personne doit également détenir un permis de chasser validé. Ce permis de chasser peut-être un permis étranger ou toute autre pièce administrative en tenant lieu. La validation doit être effectuée auprès d'une Fédération Départementale des Chasseurs (coordonnées de l'ensemble des FDC sur notre site à la rubrique "Annuaire"). Elle consiste dans le paiement d'une cotisation et d'une redevance permettant de chasser dans le cadre d'une saison de chasse donnée (période s'étendant du 1er juillet au 30 juin de l'année suivante).

Nous vous précisons également que certains types d'armes ne sont pas autorisés à la chasse en France et que de surcroît, les conditions d'utilisation des armes de chasse et des munitions peuvent être différentes selon les départements. A ce sujet, nous vous invitons à prendre contact avec la Fédération Départementale des Chasseurs du département dans lequel cette personne souhaite chasser.

Restant à votre disposition, nous vous prions de recevoir, Madame, l'expression de nos salutations les plus cordiales.



Julie Masson

Attachée de direction
Fédération Nationale des Chasseurs
Association agréée au titre de la protection de l'environnement
13, rue du Général Leclerc - 92136 Issy les Moulineaux Cedex
Tél. 01 41 09 65 10 - Fax 01 41 09 65 22 -
jmasson@chasseurdefrance.com
[Facebook](#) | [Twitter](#) | www.chasseurdefrance.com